



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : mehdi.balthazard@essonne.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 04 février 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine

Si protocole de préfiguration : date de signature : 12 juillet 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: CA Val d'Yerres Val de Seine, nature: CA, SIREN: 200058477

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants : PCAET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Contrat local de Santé
- Convention ANRU
- CPER

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Développement économique
- Environnement et biodiversité
- Mobilité douce et décarbonnée
- Rénovation énergétique et thermique des bâtiments
- Cohésion sociale

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Espaces publics, espaces verts
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Education
- Santé et soins
- Sûreté et sécurité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 43

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 16

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : CEREMA, Conseil départemental, et Région IDF

Démarches de co-construction du CRTE : Travail commun interco / communes

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- CEREMA
- Banque des territoires

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0,1€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0,1€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0,1€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0,1€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0,1€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0,1€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0,1€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :
0,1€